

Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes (2023)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : accueil@creai-grand-est.fr • SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : comm@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 29 rue du Faubourg de Saverne • 67000 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : accueil@creai-grand-est.fr



Table des matières

<i>CONTEXTE</i>	3
<i>OBJECTIFS DE LA FORMATION</i>	3
<i>PROGRAMME ET OBJECTIFS</i>	3
<i>PUBLIC</i>	4
<i>INTERVENANT PRESSENTI</i>	4
<i>MODALITES PEDAGOGIQUES</i>	4
<i>MOYENS PEDAGOGIQUES</i>	4
<i>MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION</i>	5
<i>MODALITES D'INSCRIPTION</i>	5
<i>EVALUATION DE LA FORMATION</i>	5
<i>SANCTION DE LA FORMATION</i>	5
<i>CALENDRIER ET HORAIRES</i>	6

CONTEXTE

Le vieillissement des personnes en situation de handicap est une question d'actualité qui préoccupe les pouvoirs publics, mais également les ESSMS qui les accueillent de plus en plus fréquemment. En effet, l'accroissement de la fatigabilité, le cumul des pathologies, l'augmentation de la consommation médicale, l'émergence de besoins et attentes nouveaux, entre autres, nécessitent de réinterroger les pratiques professionnelles pour maintenir une qualité de vie, aussi bien sur le plan individuel que dans la vie collective. L'ANESM a publié en mars 2015 des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) « *L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes* » permettant aux professionnels d'anticiper et de prévenir les effets de l'avancée en âge.

Le vieillissement est aussi un aspect pris en compte dans la RBPP relatives aux « *Comportements-problèmes : prévention et réponses* » de décembre 2016. Confrontés à cette situation, les professionnels des ESMS sont parfois déstabilisés dans la compréhension des changements qui modifient considérablement la situation de la personne en situation de handicap. Les conséquences du vieillissement sont multiples : physiques, psychologiques, sociales... et la personne peut les vivre parfois très douloureusement. Les contraintes et les difficultés rencontrées complexifient les projets de vie et d'accompagnement qui sont proposés. Il s'agit pour les professionnels de s'adapter aux nombreux et parfois brusques changements qui peuvent surgir, mais également de prendre du recul quant à leur pratique professionnelle et à la relation construite avec la personne accompagnée.

les professionnels des ESMS sont parfois déstabilisés dans la compréhension des changements qui modifient considérablement la situation de la personne en situation de handicap. Les conséquences du vieillissement sont multiples : physiques, psychologiques, sociales... et la personne peut les vivre parfois très douloureusement. Les contraintes et les difficultés rencontrées complexifient les projets de vie et d'accompagnement qui sont proposés. Il s'agit pour les professionnels de s'adapter aux nombreux et parfois brusques changements qui peuvent surgir, mais également de prendre du recul quant à leur pratique professionnelle et à la relation construite avec la personne accompagnée.

De plus, la cohabitation entre des personnes ayant des besoins très différents n'est pas sans questionner les équipes et impactent l'organisation du quotidien. Dans cette situation, une réflexion est à engager quant au sens à donner à l'accompagnement, tout en faisant évoluer les pratiques professionnelles, afin de prendre en compte les parcours de vie et les besoins parfois spécifiques des personnes en situation de handicap qui vieillissent.

Cette formation a pour objectif de répondre au questionnement des équipes relatif à ce public, afin de leur permettre de comprendre et intégrer les nouveaux enjeux, puis de mettre en œuvre un accompagnement adapté, afin que les personnes en situation de handicap puissent s'épanouir dans leur vie quotidienne au sein de l'ESSMS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Anticiper, détecter et prendre en compte les difficultés liées au vieillissement des personnes en situation de handicap au regard de leur accompagnement personnalisé
- Intégrer le vieillissement comme axe du projet d'établissement
- Questionner les pratiques en vigueur dans son établissement/ service pour dégager des axes d'amélioration

PROGRAMME ET OBJECTIFS

- Le vieillissement des personnes en situation de handicap
- Signes avant-coureurs du vieillissement

- Incidences du vieillissement
- Répercussions du vieillissement
- L'adaptation du projet personnalisé au regard des besoins, de la personne
- Les actions élaborées en équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins des personnes accompagnées
- Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement : personnes âgées, personnes en situation de handicap vieillissantes, alternatifs.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître et identifier les signes du vieillissement.
- Analyser leurs conséquences pour la personne et savoir les prendre en compte pour adapter le projet personnalisé.
- Identifier les dispositifs alternatifs existants.
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

PUBLIC

Professionnels des structures accueillant des adultes en situation de handicap

INTERVENANT PRESENTI

,

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail de groupe favorisant les échanges

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques :

- sur le vieillissement des personnes en situation de handicap
- les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé (et ex ANESM)
- le projet personnalisé

Interactions sur la base de situations rencontrées par les professionnels

Echanges sur les pratiques professionnelles et les évolutions envisageables en sous-groupes

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION

- Quizz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

MODALITES D'INSCRIPTION

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contribuant : 155 €/participant

Non contribuant : 205 €/par participant

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREA I pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

EVALUATION DE LA FORMATION

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREA I Grand Est et sera signée par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.

CALENDRIER ET HORAIRES

Les horaires envisagés sont 9h00 - 12h30 ; 13h30 - 17h00 (soit 7 heures)

Les dates d'interventions sont à déterminer de commun accord entre la Direction de la structure et l'intervenant du CREAL, sur l'exercice 2022.



Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr ■ SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 29 rue du Faubourg de Saverne ■ 67000 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr

RIB : CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069
ORGANISME DE FORMATION N° 21510001051 ■ **MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI**